

Conditions Générale de Vente

Entre la Société EARL F&J CASAUBIEILH, Domaine Guirardel, chemin Bartouille 64360 Monein, au Capital Social de 7500€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pau sous le numéro 508048253, SIRET 50804825300019, représentée par Mme. Françoise CASAUBIEILH, en qualité de gérante, dûment habilitée aux fins des présentes.

Ci-après le « Vendeur » ou la « Société » d'une part, et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société, Ci-après, « l'Acheteur », ou « le Client » d'autre part. Il a été exposé et convenu ce qui suit : le contrat est simplement conclu entre le vendeur et l'acheteur. Le Vendeur est producteur de produits et de services vinicoles à destination de consommateurs. La société peut être jointe par email en cliquant sur le formulaire de contact accessible via la page d'accueil du site www.guirardel.fr

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de Produits proposés par le Vendeur.

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de Produits. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Article 3 : Prix

Les prix des produits vendus sont indiqués en Euros hors taxes sur nos tarifs remis aux professionnels. Ils sont également indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles) dans nos locaux de dégustation et de vente, dans les deux cas hors frais spécifiques d'expédition. Pour tous les produits expédiés hors Union européenne et/ou DOM-TOM, le prix est calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du Vendeur. Ils seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). Le Vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes. La Société se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès aux sites Internet de la Société sont à la charge du Client. Le cas échéant également, les frais de livraison.

Article 4 : Conclusion du contrat

Toute commande fera l'objet d'un devis et/ou d'un bon de commande, accompagné des présentes conditions générales de vente. Le Client retournera un accusé de réception de la commande, la confirmant. Aux fins de bonne réalisation de la commande, et conformément à l'article 1316-1 du Code civil, le Client s'engage à fournir ses éléments d'identification vérifiables. Le Vendeur se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.

Article 5 : Produits et services

Les caractéristiques essentielles des biens, des services et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur le bon de commande, des fiches techniques plus détaillées sont également disponibles sur demande. Le client atteste avoir reçu un détail des frais de livraison ainsi que les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat. Le Vendeur s'engage à honorer la commande du Client dans la limite des stocks de Produits disponibles uniquement. A défaut, le Vendeur en informe le Client. Ces informations contractuelles sont présentées en détail et en langue française. Conformément à la loi française, elles font l'objet d'un récapitulatif et d'une confirmation lors de la validation de la commande. Les parties conviennent que les illustrations ou photos des produits offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle. La durée de validité de l'offre des Produits ainsi que leurs prix est, sauf indication contraire, de un mois suivant la date d'émission du document les mentionnant. Sauf conditions particulières, les droits concédés au titre des présentes le sont uniquement à la personne physique ou morale signataire de la commande (ou la personne titulaire de l'adresse email communiquée).

Article 6 : Clause de réserve de propriété

Les produits demeurent la propriété de la Société jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Le paiement intégral du prix s'entend de son encaissement définitif. L'acceptation de la livraison des marchandises emporte acceptation expresse de cette clause de réserve de propriété. L'acheteur est autorisé, dans le cadre de son exploitation normale et sauf s'il se trouve en état de cessation de paiement, à revendre les marchandises livrées sous la condition qu'il s'acquitte auprès du vendeur des sommes correspondantes. Le client ne peut ni les donner en gage, ni en transférer la propriété à titre de garantie. En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers, le client est tenu d'en aviser immédiatement la Société. Les produits pourront être, à tout moment, et sans nécessité de sommation préalable, repris par notre société -aux frais du client- en cas d'inexécution de ses obligations par le client, ce sans préjudice du versement, à notre profit, de tous dommages et intérêts à ce titre. Nous sommes en conséquence autorisés à pénétrer dans les locaux du client pour enlever les produits visés par la clause de réserve de propriété. Cette procédure n'est pas exclusive d'autres actions ou procédures judiciaires que nous pourrions décider d'engager.

Article 7 : Modalités de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande. Lorsque la livraison nécessite une prise de rendez-vous avec le Client, celui-ci en fera état auprès de la Société qui transmettra cette requête au transporteur choisi par elle. Les expéditions, sauf accord spécifique conclu entre le vendeur et l'acheteur, sont expédiées le lundi pour être livrée au plus tard le vendredi suivant. Dans le cas où cet objectif n'est pas rempli, il appartient à l'acheteur d'en informer la Société afin que celle-ci puisse intervenir auprès du transporteur. Aucune annulation de commande ne pourra être acceptée, et aucune indemnité ne pourra être réclamée en cas de retard de livraison. De façon plus générale, aucune renonciation à conclure de notre part n'est constitutive de faute et ne peut générer profit du client de droit à indemnité. Hors le cas de force majeure, aucune commande ne pourra être annulée totalement ou partiellement ou plus généralement modifiée, par le client en cours de traitement de ladite commande par nos services sauf accord écrit de notre société en ce sens. Le Vendeur rappelle qu'au moment où le Client prend possession physiquement des produits, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés. Il appartient au Client de notifier au transporteur toutes réserves sur le produit livré. Les marchandises réceptionnées ne seront ni reprises, ni remboursées, sauf en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants au moment de la livraison, et mentionnés sur le bordereau de livraison ou tout document en tenant lieu, à condition que lesdits bordereaux ou documents soient visés par le livreur. Pour tous litiges relatifs au transport des marchandises, il appartient au client en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves sur les

documents de transport et de protestations motivées par lettre recommandée avec A/R dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L.133-3 du code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément à notre société sera considéré comme accepté par le client.

Article 8 : Disponibilité et présentation

Les commandes seront traitées dans la limite de nos stocks disponibles ou sous réserve des stocks disponibles chez nos fournisseurs. En cas d'indisponibilité d'un article pour une période supérieure à 20 jours ouvrables, vous serez immédiatement prévenus des délais prévisibles de livraison et la commande de cet article pourra être annulée sur simple demande. Le Client pourra alors demander un avoir pour le montant de l'article ou son remboursement.

Article 9 : Paiement

Les produits sont payables comptant à la livraison, sans escompte. Le règlement intervient dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture par nos services, sauf condition particulière convenue avec le client, respectant les dispositions impératives de l'article L.443-1 du Code de Commerce. Les règlements sont effectués en Euros (€) et par tout mode de prélèvement expressément et préalablement accepté par nos soins, conformément à l'échéance de règlement arrêtée pour la commande -le client devant prendre toutes dispositions pour que le règlement soit effectif à pareille date.

Si les parties ont convenu d'un paiement par LCR, l'intégralité des frais bancaires induits par un non-respect de l'échéance seront à la charge du client, de même qu'en cas de chèque ou de prélèvement impayé. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance. Il est entendu que la simple remise d'un titre crée une obligation de payer ne constituant pas un paiement au sens de la présente clause, la créance de notre société sur le client subsistant avec toutes les garanties qui y sont attachées, y compris la réserve de propriété, jusqu'à ce que le règlement ait été intégralement effectué. Aucune réclamation du client ne sera de nature à permettre de reporter l'échéance précitée. Toute somme non réglée à l'échéance donnera lieu au versement de plein droit de pénalités de retard calculées sur le montant de la somme restant due au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Ces pénalités courent du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture jusqu'au paiement intégral du montant dû. Par ailleurs, le non-paiement d'une seule facture rend, à notre discrétion, immédiatement exigible de plein droit le montant des autres factures restant dues à notre société - l'ensemble des sommes en cause produisant immédiatement intérêt selon les modalités définies au présent alinéa. Lesdites pénalités ne font pas échec à la faculté dont nous disposons d'obtenir en sus le versement de tout dommage-intérêt en contrepartie du préjudice subi. Le non-paiement d'une facture nous autorise à suspendre les livraisons jusqu'au complet paiement de nos créances échues.

Outre l'indemnité forfaitaire de 40 euros exigible de plein droit au titre des dispositions des articles L.441-6 du Code de Commerce et D.441-5 du Code de Commerce à compter du 1er janvier 2013, le client devra rembourser immédiatement, sur production des justificatifs correspondants, l'ensemble des frais supportés par notre société et occasionnés par les démarches précontentieuses entreprises par le vendeur et/ou le recouvrement contentieux des sommes restant dues. Les sommes restant dues seront majorées de 10% à titre de clause pénale, avec un minimum forfaitaire de 500 €.

Article 10 : Garanties

Les marchandises livrées ne comportent aucune garantie de service après-vente, hormis des vins bouchonnés, à condition de restituer les bouteilles défectueuses avec leur contenu. Dans ce cas, les bouteilles seront remplacées par un nombre équivalent de bouteilles de millésime et de cuvée approchant en fonction des produits disponibles au moment de l'échange. En aucun cas un remplacement à l'identique ne pourra être exigé par le Client.

Article 11 : Force majeure

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel événement dès que possible.

Article 12 : Nullité et modification du contrat

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureraient en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Article 13 : Protection des données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles vous concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous consentez à ce que nous collectons et utilisons ces données pour la réalisation du présent contrat. En nous communicant votre adresse email, vous acceptez de recevoir des emails contenant des informations et des offres promotionnelles de la Société ou de ses partenaires. Vous pouvez vous désinscrire à tout instant. Il vous suffit pour cela de contacter le responsable du traitement (la Société) par lettre ou email.

Article 14 : Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français. Il est expressément précisé que sera seul compétent en cas de litige de toute nature, contestation relative à la validité, l'exécution ou l'opposabilité, ou difficulté d'interprétation des présentes conditions générales de vente et de façon plus générale concernant les relations existant entre notre société et le client, le tribunal de commerce dans le ressort duquel se trouve notre siège social, à moins que nous ne préférions saisir toute autre juridiction compétente. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs.

Article 15 : Enfin

Toute personne ayant lu l'intégralité de ce texte mérite, et obtient, l'admiration du Vendeur pour sa patience et sa détermination sans faille qui l'on conduit à ingurgiter cette longue et ennuyeuse prose, sans doute aussi pénible à lire qu'à rédiger.

« Nos conditions générales de vente ont été élaborées, entre autre, à partir d'un modèle libre et gratuit qui peut être téléchargé sur le site <http://www.donneespersonnelles.fr/> »